Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 37 (1949)

Heft: 771

Artikel: Une proposition qui doit aboutir

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266967

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une proposition qui doit aboutir.

Lors du Wee'v-end suffragiste de Chexbres (21, 22 mai 1949) Mme Zanchi disait, au cours d'une conférence, très bien pensée, sur les moyens dont nous disposons pour la pro-pagande en faveur des droits politiques, que noire presse n'agit pas efficacement auprès des hommes, et surtout des femmes mal in-formées de cette question. Nous citons :

J'ai été très souvent frappée du fait que nous ignorions, dans le canton de Vaud, ce qui se passait en dehors des frontières de notre canton, alors qu'il est bien évident que tout progrès acquis dans un canton profite aux autres. Je crois qu'il y a quelque chose qui cloche dans le ser-vice de renseignements. Il faudrait obtenir des comités cantonaux, des rapports an-nuels (j'irai jusqu'à dire trimestriels, Red.) ransis (j irai jusqu'a dire trimestriels, Red.) transmis obligatoirement à l'Association suisse qui en publierait l'essentiel dans nos journaux féministes, sous forme d'articles gais, plaisants, malicieux, et non pas d'ennuyeuses nomenclatures.

Cette proposition a été modifiée, sens qu'au lieu de créer pour ces articles un bulletin spécial, on réserverait dans le Schwei-zer Frauenblatt ou le Mouvement Féministe, zer Frauenblatt ou le Mouvement Féministe, un espace régulier qui servirait d'organe pro-prement dit de liaison entre les sections. Mal-heureusement. la conférence des présidentes nous semble avoir porté peu d'attention à un sujet extrémement utile au développement de l'idée suffragiste et d'autre part à la vie de nos journaux féministes. Nous aimerions que la discussion n'en restât pas là et qu'on ne se borne pas à former des vœux pies.

Rencontre des présidentes de sections

Cette rencontre eut lieu à Berne le di-manche 6 novembre. Elle réunit 27 parti-cipantes représentant toutes les régions de

Aimablement présidée soit, en français, par Mme de Rougemont de Neuchâtel, soit en allemand, par Mme Gonzenbach de Berne,

1.211.430 frs, dont 69 avec un crédit de 295.320 frs ont été accordées. 64% des demandes proviennent de femmes mariées, veuves ou divorcées qui doivent, en grande partie, soutenir par leur travail, les enfants et le mari. Les demandes proviennent pour ½ de femmes exerçant des professions féminies proprement dites, autant du petit commerce et 20% de l'hôtellerie, pensions et chambres meublées. Les remboursements se font d'une manière satisfaisante, à peu d'exceptions près, très régulièrement. Par les cautionnements accordés, d'un montant de 135.900 frs, Bâle-Ville occupe la 5me place.

cautionnements accordés, d'un montant de 135.900 frs, Bâle-Ville occupe la 5me place. Le fonds de secours Leuenberger peut donner à 22 femmes de petits crédits sans intérêts d'un montant de 7798 frs. Le nombre des membres a passé de 606 à 625.

Le compte d'exploitation clôture par 33.911 frs de dépenses avec un excédent de dépenses de 11.583 frs, le compte de profits et pertes par un bénéfice net de 3933 frs. L'assemblée générale a décidé d'employer 2936 frs aux intérêts de 2½00 versés aux actionnaires, et 996,47 au report à compte nouveau.

Interets de 2½% % verses aux actionnaires, et 996,47 au report à compte nouveau.

Sur proposition de la présidente, l'élection pour le remplacement de MIle Glactiti, Zurich et A. Recordon, La Tour-de-Peilx, sera diff-férée et on confirma MIle Lüthi pour deux

Après la liquidation de l'ordre du jour, le Dr Wegmann, de la BIGA, orienta l'assistance sur la situation actuelle du cautionne-

sistance sur la situation actiente du cautonne-ment, après l'acceptation de l'arrèté fédéral sur le développement des Coopératives de cautionnement par l'Assemblée fédérale le 22 juin 1949, qui entrera probablement en vi-gueur le 1er janvier 1950. D'après cet arrèté, la Confédération contribuera aux frais d'admi-nistration de ces Coopératives, pour autoni-

na Confederation contribuera aux trais d'administration de ces Coopératives, pour autant que les cantons le feront également. Elle versera en outre, des montants aux pertes subies. L'arrèté fédéral prend spécialement en considération la Saffa; elle a du reste versé depuis le début 350.000 frs de subventions à la Coopérative, sans quoi elle n'aurait pas pu travailler avec succès

Mlle Dr Elisabeth Nägeli, secrétaire, Zurich,

exposa dans une conférence extrèmement in-téressante, le côté humanitaire du travail de teressante, le côté humanitaire du travail de la Saffa, les nombreuses expériences bonnes et mauvaises faites avec leurs clientes, les en-quêtes que le bureau est obligé de faire avant de pouvoir consentir un continue.

quetes que le bureau est oblige de l'aire avant de pouvoir consentir un cautionnement, les déceptions qu'il faut parfois subir, mais aussi combien de satisfaction n'éprouve-t-on pas aussi à voir une requérante sauvée par l'ac-tion de la Saffa ou tirée d'un mauvais pas, d'une situation qui sans elle, serait restée inextricable, ou aurait mené inévitablement à

la catastrophe. Les coopératrices n'ont qu'à se louer des conseils donnés par la Coopérative

nouvelles années à l'organe de contrôle.

Pour que l'Idée marche...

la séance fut intéressante et riche en sugges-

Voici l'ordre du jour:

1. Communications du Comité central:
Mme Vischer-Alioth, présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, nous
demande de faire parvenir au « Mouvement
féministe » ou au « Frauenblatt » qui sont les
organes officiels, toutes les communications
insententes concernant pas sections. Les daimportantes concernant nos sections. Les dates, les sujets, les comptes-rendus des confé-rences comme aussi les locaux et les adresses

rences comme aussi les locaux et les adresses des locaux où elles ont lieu. Nous protesterons les 10 et 11 décembre contre le fait d'être exclues des votations con-cernant le nouveau statut des fonctionnaires. Mme Vischer ainsi que 22 Suissesses as-sistèrent du 18 au 23 juillet, au XVe congrès de l'Alliance internationale des Femmes, qui out lieu à Ameterdam.

eut lieu à Amsterdam. L'Alliance demeure ferme dans ses prin-

cupes :

Respect de la personne humaine ;
Respect des droits humains.

La Suisse compte maintenant deux représentantes dans le comité exécutif : Mme Vischer-Alioth et Mlle Quinche, avocate à Lau-

sanne.

2. Rapport de Mlle A. Quinche, avocate à Lausanne, sur la grève des impôts. Après discussion il est reconnu que cette mesure ne serait pas très utile à notre cause.

3. a) Service complémentaire féminin:

Mme Muller-Turcke de Lucerne, nous donne l'historique du sujet. Nous ne ferons ni propagande, ni opposition. Cependant, si certines causes mieux en d'autres devaient certines causes mieux en devaient certines causes mieux en de la cause de la cause

taines causes mieux que d'autres devaient en-thousiasmer les femmes et les jeunes filles, on doit pouvoir faire appel aux femmes dans

toutes les circonstances Journée suisse de propagande féministe : me Bondallaz et Mlle Kammacher, avo-

cate à Genève, nous proposent : Réserver un dimanche en mai ou juin à la Journée des Femmes suisses.

Affiches annonçant cette manifestation. Vente de rubans ou d'écussons à fr. 0,50 pièce. Meeting. Maris et enfants invités à la

te. Programme à volonté. Tous projets ou suggestions sont à envoyer Mme Prince, chemin Charles-Georg 5 à Genève, ou au comité central.

c) Acquisition de nouveaux membres : Comment agissons-nous à Bâle, Berne, Zurich, Lausanne, Sion, Locarno, etc. Les moyens pratiques exposés par les différentes présidentes sont intéressants et suggestifs. Acquisition de nouveaux membres

4. A 15 h. 30, Mme Haemmerli-Schindler. de Zurich, présidente de l'Alliance des socié-tés féminines suisses, nous parle avec chaleur du Secrétariat féminin suisse.

Elle nous dit le travail intense qui s'accomplit dans cette institution que Mme Vischer-Alioth qualifie de «Miroir de tout ce gui existe de féminin en Suisse». Tous les pro-blèmes nationaux et internationaux sont à étudier afin de pouvoir répondre aux multi-ples demandes de renseignements qui par-viennent journellement au Secrétariat féminin.

en remrciant Mme Haemmerli, Mme Gonzenbach espère que nous pourrons visi-ter l'institution lors de notre prochaine ren-

contre à Zurich, en 1950. ontre à Zurich, en 1990. La session est close à 16 h. 30. C. B. C.

Des conférences à la manière d'Ewyane Sennwald.

Le 14 novembre, Mlle E. Sennwald, suffragiste el 'conférencière lausannoise, parlait de La femme dans le monde moderne à la Société d'études psychiques de Genève. Les revendications féministes, que nous connaissons par cœur, si l'on peut dire, prennent un aspect nouveau, jeune, spirituel, lorsqu'on écoute Mlle Sennwald, elle emporte la conviction de son auditoire. Ses comparaisons inattendues, ses allusions historiques, ses attaques brusquées, tiennent le public en haleine. Son appel n'est pas vain. Sur l'heure de nouvelles recrues se sont inscrites à la section suffragiste genevoise. Voilà du hon travail, gaiement enlevé. travail, gaiement enlevé.

Saffa et la plupart s'en montrent infiniment reconnaissantes. M. le Dr Bürgin, Bâle, représentant de la

Coopérative de cautionnement de l'artisanat bâlois, fit encore remarquer qu'il n'avait qu'à se louer des crédits accordés aux femmes et que la Coopérative de Bâle n'a jamais subi de pertes par elles. Il fut en outre relevé, que les relations avec

la Banque populaire suisse sont d'un grand secours pour la Coopérative de cautionne-ment qui n'a jamais eu qu'à s'en féliciter.

Marguerite Siegfried.

DE-CI, DE-LA

Le Parlement sud-africain, à Natal, possède une députée, Mrs. Edith Benson.

Miss Alice Bacon, fille d'un mineur anglais, institutrice de son métier, députée à la Chambre des communes, a été élue vice- présidente du parti travailliste.

Mlle J.-C. Hudig, précédemment inspectrice du travail dans les mines, à Rotterdam, a été nommée juge au Tribunal de première ins-

Miss Margaret Clarke, au micro du service de radio-diffusion Macquarie (Australie) don-ne chaque jour des nouvelles d'intérêt fé-minin fournies par les organisations féminines.

Récemment, un pasteur presbytérien (Australie) a organisé un dimanche avec service religieux féminin. Sa femme se chargea du rengeux remnnn. Sa temme se chargea du sermon. La sénatrice Annabella Rankin et Mrs Walter White, du Conseil municipal, lurent la liturgie. L'église était comble, les hommes y étaient en majorité.

* * *

Dans la carrière diplomatique, les jeunes Australiennes pourront désormais recevoir la même formation que les jeunes gens et accéder, selon leurs capacités, aux postes supérieurs. Dans les services publics elles pourront devenir chef de départements.

A la vieille université d'Upsala, la récep-tion solennelle de Mlle Gerd Enequist, pro-fesseur de géographie a eu lieu en présence des autorités universitaires et civiles et c'est devant elles qu'elle tint sa leçon inaugurale. C'est la première fois qu'une femme est nom-mée à Upsala. M. S.

L'Alliance internationale des Femmes, droits égaux, responsabilités égales a donné une réception au Minerva Club (Londres), le 1er reception au Minerva Chin (Londres), le 1er novembre, pour prendre congé de sa secré-taire générale, Mrs Bompas, bien connue dans nos milieux féministes. Après de longues an-nées d'une carrière féconde, celle-ci se retire chargée de la reconnaissance de tous les amis

Nations Unies

A l'Assemblée des Nations Unies, l'Améri-que a parmi ses représentants deux femmes, Mrs Roosevelt et Mrs Ruth Bryan Rhode. La Suède a délégué Mmes Karin Kock et Ulla Alm Lindström... Les 57 autres membres de l'ONU ont envoyé, quelques-uns, une déléguée et les autres, aucune.

la Commission de politique spéciale de A la Commission de pornique speciale de l'ONU, il fut décidé, sur la proposition du délégué du Liban, que, dans le paragraphe concernant la composition du Service mobile, de l'active l'inica au la iorce de police des Nations Unies, au lieu de dire qu'elle sera composée de « 300 hommes », on dira de « 300 personnes », ce qui permettra aussi à des femmes de faire partie de ce service.

En Suisse

En Suisse, Mlle Ida Somazzi, ancien professeur à l'Ecole normale de la ville de Berne, a été nommée présidente de la première section de la Commission nationale de l'Unesco.

* * * *

L'Ecole de garde-malades de la Croix-Rou-ge, à Berne, le Lindenhof, a célébré le 1er novembre, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

commune de Renens a décidé le 29

La commune de Renens a décidé le 29 septembre, d'octroyer une indemnité de résidence au personnel enseignant: 500 frs aux institutrices.

Mais pourquoi donc ne pas s'inquiéter des charges de chacun? pourquoi 500 frs à un homme peut-être célibataire, et seulement 200 frs à une femme qui vit peut-être avec une mère, une sœur, un enfant adoptif...?

Les distinctions basées sur le sexe sont injustes.

Mais, la commune de Renens, près de Lausanne, n'at-t-elle pas confié à Mme Vve Crausanne, n'at-t-elle pas confié à Mme Vve Crausande n'at-elle pas conf

sanne, n'a-t-elle pas confié à Mme Vve Crau-saz, qui dirige une entreprise de transports, le service d'enlèvement des ordures ménagères de la commune, dès le 1^{ex} mai 1949? Bravo!

Grâce à une bonne récolte et à une excellente organisation, 4,4 millions de kilos de raisins ont été livré directement à la consom-mation à des prix satisfaisants pour le producteur et le consommateur.

Semaine Suisse

Le Comité central des groupes féminins sociaux démocratiques, présidé par Mme Kissel-Brutschi a adressé une lettre au Conseil fédé-ral, au sujet de l'appel du Conseiller fédéral rai, au sujet de l'apper du Conseiner l'ederai Kobelt aux femmes suisses qui voudraient faire un service militaire volontaire. La colla-boration des femmes ne saurait être recom-mandée sur le plan militaire tant que les droits politiques leur sont refusés, dit cette

Pour remplacer Mme Michod-Grandchamp, qui prendra sa retraite au printemps pro-chain, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud

chain, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a nommé inspectrice de l'enseignement mé-nager, Mlle Hélène Delarageaz. Alle Delarageaz, une personnalité de va-leur, a été maîtresse ménagère à Lausanne, puis elle a dirigé la classe complémentaire ménagère de Lausanne, elle dirige également l'institut ménager des Diablerets, un internat qui groupe en hiver les élèves de plusieurs communes.

Celles qui veulent revivre

Mlle Tzaut a consacré ses forces à « celles qui veulent revivre », c'est-à-dire les femmes qui voudraient gagner leur pain quotidien grâce à un métier honnête et non pas, comme elles ont été contraintes de le faire, par la prostitution. Les causes qui les ont amenées à contrible métier sont multiples un certain ce triste métier sont multiples, un certain nombre d'entr'elles ne sont pas responsables de leurs actes, elles devraient être protégées comme des êtres un peu au-dessous de la moyenne, d'autres ont commu dans leur famille des conditions matérielles et morales déplo-rables qu'elles ont fuies, d'autres ont été surprises et capturées dans de véritables guets-apens. Les unes comme les autres ont besoin, pour se tirer des mains de ceux qui les exploitent, d'une amie d'abord, à qui elles puissent se confier ; celle-ci étudie leur situation, leur procure du travail, les place dans des centres d'accueil. Les centres ont un bureau dont Mlle Tzaut est la secrétaire.

Un nombreux public accouru à l'appel de l'OEuvre du Sou Joséphine Butler a été profondément remué par le témoignage si hu-main de Mlle Tzaut dont on sent l'ardente vocation.

Rien ne pouvait mieux illustrer que cette conférence la nécessité de lutter contre la réconterence la necessite de lutter contre la re-glementation de la prostitution qui, partout où elle existe, marque les femmes tombées et rend extrèmement difficile leur réintégration dans une vie normale. On comprend donc l'activité déployée par la Fédération abolitioniste inter-nationale et la Ligue pour la répression de la traite des femmes et des enfants afin d'obtenir que, dans la Convention qui va d'atre adouble. que, dans la Convention qui va être adoptée sur ce point par les Nations Unies, aucun ar-ticle n'autorise un gouvernement à procéder à une mise en cartes des prostituées.

A la session du Conseil économique et A la session du Conseil economique et social qui eut lieu cet été à Genève, de nombreuses organisations féminines non-gouvernementales sont intervenues dans le même sens, par des lettres ou par la parole, en des séances spéciales. Le Conseil avait adopté leur point de vue, premier succès. Lors

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870 M™ Vve L. MENZONE Solidité - Elégance 5 °/o escompte en ticketz jaunes 17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

MACHINES à LAVER

Economiques à l'achat Economiques à l'usage

E. Finaz-Trachsel Boulevard James-Fazy 6

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie 26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15